

CATALOGUE FORMATION

BACHELOR DROIT DES ENTREPRISES



EMSP Business School est un établissement d'enseignement supérieur soumis au contrôle pédagogique de l'état, via l'Académie de Paris. **EMSP Business School** dispense des formations en Management de la durabilité allant de Bac à Bac +5, en présentiel et à distance, en formation initiale et continue.

- Numéro de déclaration d'activité est le, enregistrée auprès du préfet de la région Ile de France.
- Numéro SIRET
- UAI-CFA : 0756357C

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@emsp-bs.fr - admissions@emsp-bs.fr

Présentation

Le Bachelor Droit des Entreprises (DE) de l'EMSP est un diplôme inscrit au RNCP, Niveau 6 qui a pour objectif de former des professionnels capables de piloter une stratégie de communication globale tout en intégrant les outils technologiques de pointe et les enjeux éthiques.

Cette formation s'adapte parfaitement aux besoins des Responsables chargés des questions juridiques de l'entreprise, qui sont à la recherche de collaborateurs créatifs, passionnés, curieux et motivés.

Le Bachelor DE de l'EMSP permet d'être très opérationnel dès votre première expérience professionnelle ou de continuer vos études sur un cycle Bac+4/5. Des cours, conférences, Masterclass, Business Games assurés par des professionnels, experts dans leurs métiers.

La mise en relation avec notre réseau d'entreprises partenaires haut de gamme pour effectuer votre alternance.

Certification

Titre enregistré au répertoire national des certifications professionnelles

Prérequis

NIVEAU(X) DE RECRUTEMENT

Bac et Bac+2

Prérequis :

Le Bachelor Droit des Entreprises (DE) de l'EMSP est accessible aux titulaires d'un baccalauréat et en 3^{ème} année, aux titulaires d'un BTS ou tout autre diplôme de niveau 5.

Accès sur étude de dossier et éventuellement entretien.

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@emsp-bs.fr - admissions@emsp-bs.fr

Objectifs

Le Bachelor Droit des Entreprises (DE) de l'EMSP est un diplôme reconnu par l'état de niveau 6 qui vise à atteindre les objectifs suivants :

- ❖ Apprendre à gérer des communautés, choisir les bons canaux (Instagram, TikTok, LinkedIn) et créer des calendriers éditoriaux performants
- ❖ Comprendre les mécanismes du référencement naturel et payant pour accroître la visibilité d'une marque
- ❖ Savoir interpréter les KPI pour ajuster les campagnes en temps réel
- ❖ Apprendre à gérer un budget, un planning et des prestataires
- ❖ Savoir organiser des événements qui mixent le présentiel et le distanciel
- ❖ Utiliser les IA pour produire des textes, des images et des vidéos rapidement
- ❖ Comprendre l'impact de l'IA sur les métiers de la communication et apprendre à l'utiliser de manière transparente et responsable
- ❖ Utiliser l'IA pour vérifier l'information plutôt que pour la manipuler
- ❖ Veiller à ce que la communication digitale soit accessible à tous
- ❖ Mettre en place des workflows automatisés pour gagner en efficacité opérationnelle
- ❖ Créer des concepts originaux qui marquent les esprits et renforcent l'image de marque
- ❖ Réduire l'empreinte carbone des événements.

Méthode pédagogique et évaluation

Modalités d'évaluation :

Etudes de cas et/ou tests et/ou dissertations et/ou analyses de texte et/ou QCM et/ou évaluation orale et/ou travaux de recherche / Contrôle continu / Bilan de l'alternance et des compétences (écrit + oral) / Soutenance des mémoires / Évaluation professionnelle en entreprise

Documents récapitulatifs de la formation :

Supports de Cours (formats pdf, et/ou word et/ou ppt), des études de cas et/ou des supports audios et vidéos, d'éventuels exercices à faire en cours de formation

Durée et Financement

DURÉE DES ÉTUDES :

- ❖ 3 ans pour les étudiants titulaires d'un BAC ou d'un diplôme équivalent
- ❖ Alternance possible à partir de la 3e année.

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@emsp-bs.fr - admissions@emsp-bs.fr

Modalités et délais d'accès

Délais d'accès

- ❖ Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2026 se déroulent du 01 mars au 20 septembre 2026
- ❖ Les inscriptions pour la rentrée décalée de janvier 2027 se poursuivent jusqu'au 18 du mois de décembre

Modalités

L'accès à nos formations peut être initié :

- ❖ Par l'employeur,
- ❖ A l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier,
- ❖ Par un étudiant ou son tuteur légal
- ❖ Alternance possible à partir de la 3e année

Après remplissage de la fiche d'inscription, notre école s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures.

Si la formation nécessite des prérequis, nous vous proposerons alors, et ce quel que soit le mode de financement que vous envisagez, un test de connaissance et/ou un entretien de positionnement (par appel téléphonique ou en visioconférence) et/ou une étude de votre dossier.

Cette formation ne possède pas d'équivalence et de passerelle

Les étudiants qui entrent en première année doivent obligatoirement valider tous les blocs de compétences

POURSUITES D'ÉTUDES

Ce Bachelor a une finalité professionnelle et débouche donc sur un emploi. Vous avez aussi la possibilité de vous inscrire en première année de Mastère

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@emsp-bs.fr - admissions@emsp-bs.fr

Débouchés

- ❖ Assistant Juridique / Paralegal
- ❖ Gestionnaire de contrats
- ❖ Chargé de Ressources Humaines
- ❖ Chargé de Recouvrement
- ❖ Collaborateur en Cabinet d'Expertise Comptable
- ❖ Clerc d'huissier ou de notaire
- ❖ Conseiller en formalités des entreprises
- ❖ Chargé de clientèle professionnelle
- ❖ Gestionnaire de sinistres (Assurance)
- ❖ Chargé de Conformité

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@emsp-bs.fr - admissions@emsp-bs.fr

Programme

1^{ERE} ET 2^{EME} ANNEE

La formation DE en 1^{ère} et 2^{ème} année qui vise à acquérir des compétences de gestionnaires, est articulée ainsi qu'il suit :

Semestre 1 :

- ❖ Humanités
- ❖ Concepts et actualités économiques
- ❖ Droit – Moot court
- ❖ Management des entreprises et Projets d'entreprise
- ❖ Administration des ressources humaines
- ❖ Gestion des outils collaboratifs
- ❖ Management et gestion des activités
- ❖ Analyse marketing et Expérience client

Semestre 2 :

- ❖ Start-up et entrepreneuriat
- ❖ Techniques de négociation
- ❖ Anglais des affaires
- ❖ Introduction au processus comptable
- ❖ Rédactions de contrats
- ❖ Bases de la conformité en entreprise
- ❖ Culture juridique et numérique
- ❖ Introduction au droit commercial
- ❖ Stage (Facultatif)

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

3^{EME} ANNEE

La formation DE de l'année de spécialisation est organisée en deux (2) axes :

AXE 1 : MATIERES DE SPECIALISATION

Semestre 1 :

- ❖ Opérations de restructuration
- ❖ Droit du numérique
- ❖ Logicielle juridique
- ❖ Règlements de la durabilité

Semestre 2 :

- ❖ Droit social et contraintes éthiques
- ❖ Propriété intellectuelle et RGPD
- ❖ Contentieux des affaires
- ❖ Management des équipes
- ❖ Stage (obligatoire)

AXE 2 : EXIGENCES DE CERTIFICATION

- ❖ Validation des blocs de compétences :

Bloc 1 : Coordonner et améliorer l'activité commerciale de l'établissement marchand

Bloc 2 : Contribuer aux orientations stratégiques de l'enseigne et optimiser la performance économique de l'établissement marchand

Bloc 3 : Manager les salariés de l'établissement marchand

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@emsp-bs.fr - admissions@emsp-bs.fr

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap



Référent handicap : Stéphane NOAH

Téléphone : 0160055830

Mail : Stephanenoah@emsp-bs.fr

Contacts

Mail : contact@emsp-bs.fr / admissions@emsp-bs.fr

Numéro : 0160055830

Les informations relatives au coût de cette formation sont accessibles en cliquant sur le lien suivant : [Cette page](#)

Financement

- ❖ Le contrat d'alternance : l'entreprise s'acquitte des frais de scolarité en lieu et place de l'étudiant.
- ❖ Le Congé Individuel de Formation (CIF).
- ❖ L'aide individuelle à la formation (AIF), si vous êtes demandeur d'emploi
- ❖ Le financement personnel via un job étudiant ou un prêt bancaire.
- ❖ Vous avez la possibilité de payer vos frais de scolarité en plusieurs fois.
- ❖ Séminaire de recherche d'entreprises
- ❖ Coaching individuel

Aide à la recherche d'entreprise

- ❖ Séminaire de recherche d'entreprises
- ❖ Coaching individuel
- ❖ Mise en relation avec les partenaires de l'école